

## Quand on cherche des bibittes

Steve Canac-Marquis

Number 88, Winter 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44589ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Canac-Marquis, S. (1993). Quand on cherche des bibittes. *Québec français*, (88), 119–120.

# HISTOIRES DE MOTS

## QUAND ON CHERCHE DES BIBITTES

« On le prend, on le feuillette, on en défait la reliure à force de l'ouvrir, on le salit de taches de graisse, on en racornit les coins, on l'abandonne à mi-chemin, on le jette finalement dans une caisse et, cinquante ans plus tard, pour voir, on déficelle la boîte, on s'aperçoit que le livre a jauni, que les bibites se sont mises dedans [...] » (V.-L. Beaulieu, *Race de mondé*, 1969, p. 112).

En lisant cette phrase, je me faisais à l'idée qu'un jour tout vieux dictionnaire de langue puisse être dévoré par des êtres moins avides d'en connaître le contenu que d'en digérer la fibre du papier et l'encre des mots. En même temps, je me réjouissais d'avoir acheté quelques dictionnaires parus au Québec ces dernières années parce qu'enfin on y traitait des mots et des expressions en usage ici. Jusqu'à ce que, au hasard des consultations, j'y découvre des... bibittes ! Pas suffisamment pour me donner envie de les expédier aux boules à mites, mais assez pour me rappeler que la description des mots offerte par les dictionnaires n'est en effet jamais tout à fait exempte de... petits défauts, de légères imperfections. Il est vrai que l'on publie régulièrement des éditions revues, corrigées et mises à jour. Mais combien de temps faudra-t-il patienter avant que l'une d'elles ne dévoile toutes les richesses d'un mot aussi expressif que *bibitte*<sup>1</sup> qu'on a brièvement défini par les termes d'*insecte* et de *petite bête*<sup>2</sup> ou, ce qui revient au même, par *bestiole*<sup>3</sup> ?

### Un examen à la loupe

Le mot *bibitte* est né en France<sup>4</sup>. Il y a donc longtemps qu'on a perdu de vue sa parenté avec *bébête*<sup>5</sup> mot qui lui-même s'explique par le redoublement de la première syllabe de *bête*. Comme le redoublement<sup>6</sup> a une fonction de diminutif ou d'hypocoristique, on comprend

que le mot *bibitte* véhicule l'idée générale de « petite bête », que nous appliquons couramment à toute espèce d'insecte<sup>7</sup>.

Ce qu'évoque le mot *bibitte* dans l'imaginaire de chacun ne coïncide pas forcément avec la fascination qu'éprouve l'entomologiste ou le visiteur occasionnel d'un insectarium. Les couleurs, les formes les plus extraordinaires ne suffisent pas toujours à effacer des réactions émotives particulières qui résultent d'une relation plus forcée que choisie entre l'homme et les insectes : « [...] presque tout le monde s'est trouvé confronté, un jour ou l'autre, avec des manifestations de vie animale qu'on aurait préféré voir se produire ailleurs que chez soi... ou ne pas voir du tout ! Quelque chose de furtif qui bougeait ou sautillait dans un coin de la cave, derrière la chaudière ; ces petites bibites prises de panique, qui couraient en débardade sur l'armoire et dans l'évier lorsque vous avez allumé la lumière [...]. On sait surtout que parfois ça pique, ou que ça mord, ou que ça ne fait rien du tout mais que ça se fait aller les mandibules dans nos aliments, de sorte que ça nous écoëure. Parce que les bibites, en général, on en a une sainte frousse » (*Perspectives*, 10 janvier 1976, p. 12). Coquerelles, punaises, poissons d'argent... On y reconnaît la vermine, tous ces petits êtres qui incommode ou parasitent l'homme et les animaux, au point d'ailleurs que le mot *bibitte* véhicule souvent une connotation négative, faite de peur et de dégoût. Toujours bien présente, même en dépit des limites de l'oeil : « Les consommateurs, à la lecture de l'étiquette, pourront choisir entre les épices irradiées sans bibittes et les autres qui pourraient éventuellement en contenir », annonce le directeur de la protection de la santé [...] » (*Le Soleil*, 19 avril 1989, p. C2). Très petits, infiniment pe-

tits : ce sont les micro-organismes, englobés eux aussi dans la même aversion. Et ce sont encore des... bibittes !

### Des bibittes de tout acabit

Si, dans certains contextes, le mot *bibitte* fait surgir des images plus ou moins précises d'insectes, de vermine ou de micro-organismes, dans d'autres il éveille l'idée de créatures à l'aspect ou au comportement inhabituel. C'est ce qui arrive à ce pêcheur qui vient de ferrer quelque chose : « Je hale ; la peur me prend quand je vois arriver ça ; sans perdre de temps, je lance cette bête au loin sur la batture et je vais voir ce que j'ai accroché là. C'était bel et bien une truite, mais quel monstre; treize pouces, une tête et une queue, pas de corps. » (*JAD, Mémoires d'un pêcheur*, 1957, p. 36). Quelque chose d'anormal, d'irrationnel presque, comme si la créature appartenait à un autre monde. On ne s'étonne alors plus qu'un journal ait rapporté en ces termes la découverte faite par un homme près d'un étang au lendemain d'un ouragan : « La « bibitte » se présente sous l'apparence d'une masse plus ou moins gluante, mesurant quelque 30 cm. Personne ne peut dire s'il s'agit d'un animal, d'un minéral ou d'un végétal. » (*Le Soleil*, 29 août 1992, p. A3). Il semble donc humain d'affubler du nom de *bibitte* toute créature étrange, indéterminée, inconnue. Cette inclination vient sans doute de la représentation même que l'on se fait des insectes, êtres aussi insolites qu'invraisemblables et dont d'innombrables espèces restent encore à découvrir.

Comment réagirait-on si l'on rencontrait une personne pourvue d'énormes yeux irisés montés sur un corps rayé en vert et jaune ? Probablement de la même manière que Judy quand Jay lui présente une de ses amies plutôt... excentrique :

« J'te vois arriver une grande bibitte toute emballée dans des tissus indiens, les cheveux électriques, l'air complètement way out. » (L. Roy et L. Saia, *Bachelor*, 1981, p. 64). Le seul emploi du mot *bibitte*, appliqué à de telles personnes, trahit notre attachement aux conventions, notre besoin fondamental de sécurité. Il réactive le lien que l'on établit en pensée entre les marginaux et la pire... vermine: « Les mauvais compagnons Ont mauvaise réputation Dans les périodes de crise On les voit doubler la mise Ils entraînent à leur suite un régiment de bibittes Prêtes à toutes les folies Pour se débloquer l'ennui. » (Plume. Latraverse, *Cris et écrits*, 1983, p. 258). Un tel rapport figuré s'établirait tout autant pour les camions et les bulldozers stationnés sur notre propriété s'ils représentaient, comme pour ce fermier, une sourde menace: « J'aime pas ben ben voir ces bebites-là su' ma terre. » (R. Carrier, *Le jardin des délices*, 1975, p. 162).

### L'insectarihomme

On peut se demander ce qui arriverait aux valeurs péjoratives ou plaisantes qui accompagnent le mot *bibitte* dans ces contextes si on le remplaçait par des dénominations comme *insecte*, *petite bête*, *bête* ou quoi d'autre? Ils s'envoleraient sans doute comme des mouches. « Vous croyez peut-être qu'il faut avoir des « bébittes » dans la tête pour parler de mouches à ce temps-ci de l'année, alors qu'on grelotte et qu'on a le bout du nez froid dès qu'on sort de la maison. » (*Le Soleil*, 6 décembre 1980, p. C3). C'est vrai que la saison des mouches est déjà passée. Seule l'expression figurée *avoir des bibittes dans la tête*, qui signifie « avoir l'esprit quelque peu dérangé », risque donc de piquer notre curiosité. À l'origine, dans cette expression, le mot *bibitte* ne désignait rien d'autre que des poux: « Ah! mais la tête me pique assez! Je crois que j'ai des *bébittes* dans la tête. Ah! c'est épouvantable! Si tu

voulais me chercher des *bébittes*! - Ben oui, pépère! Je vas vous en chercher. » (dans Cl. Légaré, *La bête à sept têtes et autres contes de la Mauricie*, 1980, p. 179). En épouillant pépère, lui a-t-on trouvé des bibittes freudiennes?

Par la suite, en effet, sous l'influence de cette expression, le mot a aussi pris un sens métaphorique très en vogue en ce siècle affolant. Il s'applique à ces idées, ces pensées plus ou moins inavouables qui hantent les espaces sombres de l'inconscient (« un coin de la cave »), qu'on ose à peine regarder (« qu'on aurait préféré ne pas voir du tout ») tellement elles suscitent l'effroi dès qu'elles pénètrent le champ de la conscience (« lorsque vous avez allumé la lumière »). Elles se profilent derrière l'écran de nos complexes, de nos frustrations, de nos fantasmes. Et leur seule évocation réveille les mêmes vieux réflexes appris au cours de nos relations avec les *bibittes*: tout mettre en oeuvre pour les éloigner, les refouler. Devant de tels propos, il peut être encore utile de se rappeler ceci: « Il est extrêmement difficile de percer à des niveaux de conscience plus élevés si on ne met pas de l'ordre dans ses bibittes. » (*Châtelaine*, novembre 1977, p. 120). Mieux vaut ne pas lésiner sur les moyens à prendre pour identifier, régler, soigner ses bibittes, pour s'en libérer. On se débarrasse ainsi d'une foule d'autres manies, dont celle de chercher des bibittes dans les dictionnaires<sup>8</sup>.

1. L'usage favorise les orthographes *bibitte* et *bibite*, nettement plus fréquentes que *bebit(t)e* et *bébit(t)e*.

2. Dans le *Dictionnaire du français Plus* (1988) et le *Dictionnaire CEC jeunesse* (1986).

3. Dans le *Le Petit Breton* (1990), qui prescrit que le mot *bibite* (« forme à éviter ») doit être remplacé par *bestiole* (« forme correcte »).

4. On l'atteste dans les parlers normand, breton et lorrain.

5. Introduit récemment dans de grands dictionnaires français qui le donnent comme propre à la langue familière ou au langage enfantin.

6. Procédé utilisé fréquemment dans la langue familière ou le langage enfantin: *mimine*, *pitpit*, *nounours*, *chienchien*, par exemple.

7. Au sens large du mot.

8. Les données sur lesquelles s'appuie cet examen de quelques emplois du mot *bibitte* proviennent de la documentation du Trésor de la langue française au Québec.